

RECOUDRE LES RIVES...

...DE LA PLAGE DES PALISSES



01 PRÉSENTATION

/ Qui suis-je ?

Je m'appelle *Pierre Barrois*, j'ai 24 ans, et suis actuellement étudiant en dernière année de master Paysage : Opérationnalité, Projet à Agrocampus Ouest à Angers. Je me destine alors aux titres d'ingénieur en paysage et de paysagiste concepteur à l'obtention de mon diplôme en 2022. Mon ambition est de retranscrire ma vision du paysage, à toutes les échelles, en respectant au mieux les préconisations que son histoire nous expose plus ou moins secrètement et en anticipant comme je le peux ses potentiels usages de demain. Avec humilité j'entends intégrer à la fin de mes études un bureau d'étude afin de parfaire mes compétences acquises durant mon cursus et en apprendre encore sur le paysage en tant que cadre de vie. A terme, lorsque je serai prêt, j'aimerais monter ma propre agence afin de proposer ma manière de concevoir le paysage en écho de l'expérience que j'aurai acquise.

// Pourquoi participer au concours Eaux Vives 63 ?

Le concours Eaux Vives est pour moi une formidable opportunité de m'exercer avant mon entrée dans le monde du travail, mais aussi de me mettre en danger dans une initiative totalement innovante pour moi. Il s'agit de mon premier concours en solitaire, et de mon premier concours tout court ; C'est une prise de risque que je considère comme un « baptême du feu ».

/// Ma sensibilité paysagère

Passionné de sciences naturelles et d'art, le paysage s'est imposé avec douceur et une certaine évidence dans ma vie, dès mon enfance. Depuis tout petit j'imagine et conçois des espaces de vie dans ma tête, avec le temps j'ai appris à concrétiser ces pensées en les couchant sur le papier puis en les modélisant dans l'espace par ordinateur. Cette discipline qu'est le paysage fait pour moi partie des seules avec l'architecture et le design qui unissent art & science, souvent opposés dans d'autres domaines. Leur mélange m'exalte et permet de tirer au mieux partie d'un lieu afin qu'il s'exprime de manière authentique, originale et viable.

//// Mes convictions

Le respect de l'environnement au sens large, c'est-à-dire du point de vue écologique comme de l'aspect humain/cadre de vie, est pour moi essentiel. De la même manière qu'on attende d'un médecin qu'il nous soigne avec précision et de manière respectueuse, j'entends en faire de même pour le paysage que je traite dans mes projets. Le mieux est souvent l'ennemi du bien et j'estime qu'une approche minimaliste mais réfléchi est souvent la meilleure option pour concevoir un espace de vie. Mes 3 fils conducteurs qui me guident dans mes projets sont : Le caractère naturel du site, le beau et comment le révéler/améliorer, le fonctionnel lié à son usage.



→ Mon profil LinkedIn
Mon portfolio Instagram ↓



02 CONTEXTE & INTENTIONS

+ La plage des Pâlisses : Pourquoi ?

La plage des Pâlisses présentait selon moi un potentiel rare dans ses différents traitements possibles. Elle possède à la fois un caractère léger en elle-même mais s'impose cependant comme plateforme de contemplation sur la commune de Pont-du-Château sur l'autre rive. Par ailleurs, la problématique des baignades à cet endroit a su éveiller en moi beaucoup d'idées et d'inspirations.

+ Enjeux du site



La plage présente l'avantage de sa **vastitude** et de sa **légèreté** tant d'usages que visuelle. Cependant elle laisse ainsi place à une multitude d'appropriations possibles incluant les baignades dans l'Allier.

Par ailleurs, sa **typologie** et sa situation dans l'anse de la rivière en font une **zone refuge potentielle** pour la **biodiversité**, or ce potentiel n'est relativement que peu mis à contribution dans son aménagement actuel.

Finalement, le dernier enjeu relevé tient dans la **conversion de ses usages anthropiques**. Bien que parcourue par un chemin de promenade répertorié, son identité exceptionnelle peut paraître de prime abord négligée par son manque d'accessibilité interne, du moins signalétique et visuelle (cheminements aménagés, mobilier...). L'idée étant d'asseoir sa place dans le paysage sans l'en extraire.

#usage #biodiversité #accessibilité

+ Intentions de projet & démarche

L'idée de projet tient donc dans la résolution de ces enjeux. Cela passe alors selon moi par proposer des zones dédiées à la **contemplation** par **connexion à l'eau** mais sous un regard nouveau tout **en suggérant par traitement paysager la fermeture de certaines à l'appropriation déraisonnée et intempestive (baignades)**. Dès lors, la plage garde sa vocation au rafraîchissement par son aménagement mais dans une dynamique **contrôlée**.

De plus ma proposition tourne le **regard vers les écosystèmes en place**, riches, florissants, et qui par cette transition d'usage, retrouveraient une place et une légitimité assumées notamment au niveau des berges où leur épanouissement deviendrait exponentiel.

Enfin l'accessibilisation de la zone en son sein achèverait sa connectivité interne pour une **cohérence paysagère** et une facilitation d'appropriation par l'utilisateur.

Le **projet**, son insertion paysagère & sa gestion

Comme un banc tourné vers une scène, la plage des Pâlisses est orientée de façon nette vers l'autre rive où Pont-du-Château nous offre un spectacle impressionnant. Et si la plage faisait elle aussi partie de la scène ? En connectant par l'aménagement les deux rives on optimise la reconquête de la rive droite par les usagers, **on « recoud » ainsi les deux berges** : La **verticalité** est omniprésente sur le site et sur ses points de vue : Troncs rectilignes, arbres au ports fastigiés, arrêtes du bâti, pente forte... De la plage le regard est projeté naturellement vers le haut, il est intéressant de traiter cette verticalité à son niveau pour une bonne cohésion du projet. **Sa légèreté de traitement actuelle en fait également sa force**, l'assumer revient à la fois à mettre en avant son nouvel aménagement ainsi qu'à **laisser libre espace pour le redéveloppement de la biodiversité** en son sein.

Le projet s'insère alors dans ces dynamiques, on proposera ainsi un jeu de **6 pontons** tournés vers l'autre rive encadrés par un **ruban de poteaux** en bois épousant la berge et faisant office de *frayère* pour les poissons et batraciens. **L'aménagement n'est donc plus un frein pour la biodiversité mais au contraire l'encourage** : Le débit d'eau et les courants à ses endroits, diminués, permettent une plus forte *sédimentation*, protègent les berges de l'*érosion* et favorisent donc l'installation d'une *végétation pérenne* et d'une *faune sédentaire*.

A terme, la **gestion** du site ne différera pas de sa **gestion actuelle** si ce n'est par le rabattage occasionnel à mi-hauteur des ligneux qui pourraient obstruer la vue vers la rive gauche. Au contraire, il est voulu que la berge soit laissée à l'état **sauvage** sauf au niveau des pontons en eux-mêmes, pour créer des percées contrôlées vers l'Allier.

De ce fait, en plus de connecter les deux rives (points de vue assumés, jeux de poteaux verticaux rappelant les verticalités en face...) et réintroduire une biodiversité riche sur la plage des Pâlisses, **on limite le désir de baignade sans l'interdire sèchement par le ruban de poteaux**. Le **rafraîchissement** est alors canalisé sur les **pontons** qui deviennent espaces de pêche, zones de bronzage et de pique-nique, ou simplement escales de promenade et d'admiration. ↓



03 DOCUMENTS GRAPHIQUES

● LE PROJET DANS L'ESPACE



01 Les pontons

02 Les berges spontanées et leurs frayères

03 Une nouvelle promenade de contemplation

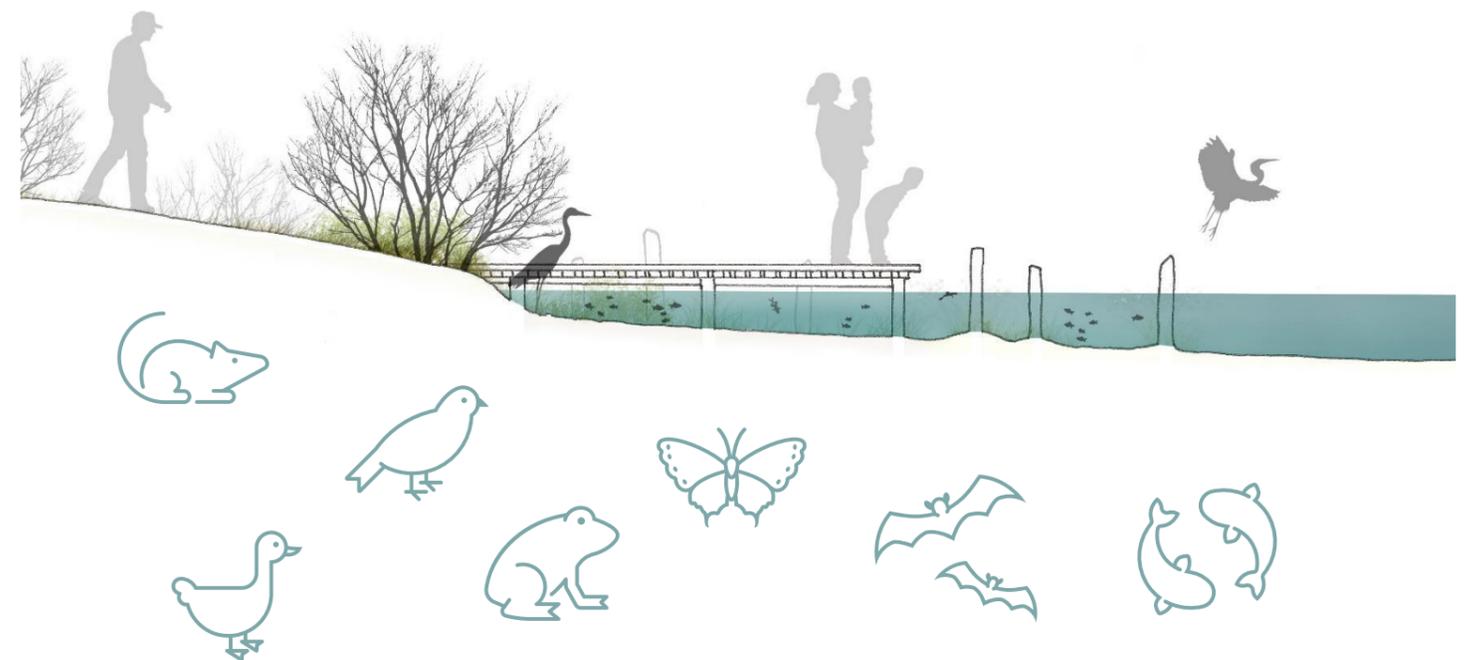
04 Le prototype

03 DOCUMENTS GRAPHIQUES

● L'EAU

La nouvelle nature d'usage supposée par la proposition de l'aménagement des berges change intrinsèquement le rapport à l'eau de l'utilisateur au niveau de la plage. Elle *n'est plus une plage proprement dite*, avec un immense espace de bronzage et la « mer » en face. Elle devient un lieu privilégié, où l'eau est respectée sous sa forme sauvage mais où elle offre ponctuellement des zones de connexion, d'observatoires incarnés par les pontons.

En reculant l'accessibilité à la berge par création d'un cheminement davantage dans les terres relié aux pontons à l'image des rayons d'un vélo, on dilue le rapport à la rivière sur toute la largeur de la plage et on canalise les flux à des points contrôlés. La berge devient barrière naturelle avec néanmoins des promontoires valant points de rafraîchissement qui la percent pour la coudre à sa voisine d'en face. L'eau retrouve sa naturalité et l'utilisateur le respect et l'intérêt à son égard, elle devient acteur principal de sa scénographie.



↑ Cette ambition de projet se veut économique et respectueuse de l'environnement. Elle est pensée pour les balades en famille, les enfants qui veulent aller observer la faune et la flore, les plus grands qui y viennent pour pêcher, ou ceux qui veulent juste admirer. L'eau n'est ni acheminée, ni redirigée, elle est reconsidérée à son état naturel ; L'aménagement ne la supprime pas mais au contraire il tend à l'affirmer.

03 DOCUMENTS GRAPHIQUES

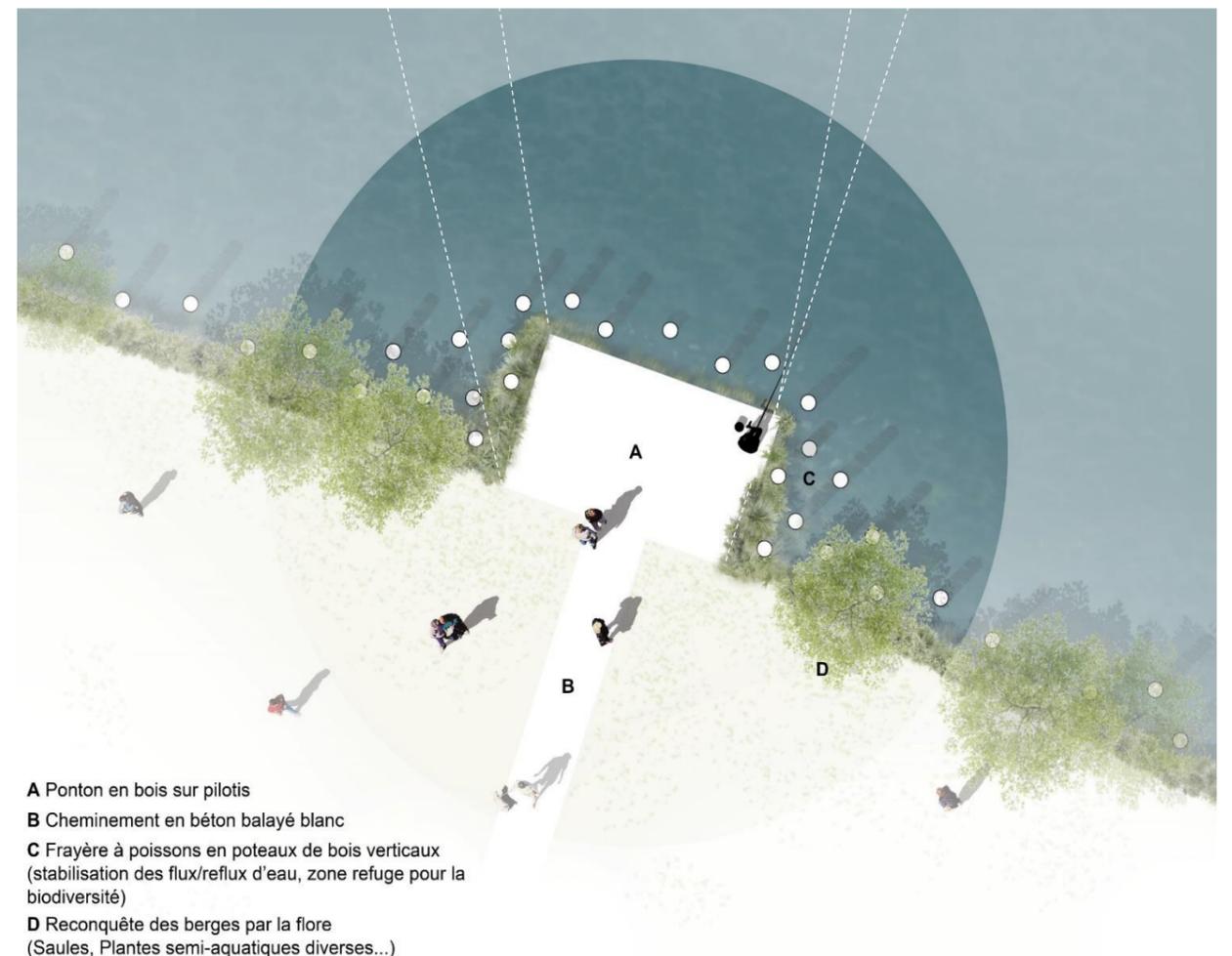
● USAGES & USAGERS

A l'heure actuelle la berge de la plage des Pâlisces est laissée libre d'accès aux usagers. Durant la période estivale elle fait face aux baignades intempestives malgré les courants tandis que durant la saison hivernale elle est sujette aux crues/décrues de l'Allier. Il s'agit alors d'un **paysage mouvant et encore sauvage**, n'ayant pas été dompté par l'anthropisation de Pont-du-Château qui s'est développée non pas à l'encontre mais en fonction de la rivière. L'aménagement proposé doit donc être pensé pour les usagers, mais par la rivière.

1/ Le premier axe de projet concernant les usages sur le site consiste à travestir la fonction initiale de la plage. **On veut limiter les baignades sans fermer l'accès au rafraîchissement et sans dénaturer le paysage présent.** Pour cela **une bande de 1m** de large au sol à partir de la ligne d'eau vers les terres **sera laissée libre** (pas de tonte ni fauche, et un seul rabattage annuel des ligneux à 50cm du sol) sauf au niveau des pontons (cf. illustration ci-contre en bas). De ce fait, la **végétation spontanée** va naturellement limiter l'accès à l'eau du visiteur (tout en stabilisant la berge).

2/ Cependant, l'accès au rafraîchissement et le lien à la rivière doivent être conservés. On proposera donc une série de **6 pontons en bois sur pilotis surplombant le niveau d'eau pour donner à voir tant à proximité qu'à l'horizon.** Véritables observatoires / lieux de détente pour les usagers, leurs possibilités d'appropriation sont à la fois multiples et contrôlées par le ruban de **poteaux** organisés en frayères qui inhibe tout désir de baignade tout en favorisant la (ré)implantation de la biodiversité sur les berges (recréation du lien homme/nature en milieu urbain).

3/ Finalement se pose la question de l'**accessibilité** à ces 6 observatoires par l'utilisateur. Le cheminement actuel est peu assumé et peu praticable notamment pour les **PMR et les personnes âgées**, ainsi que par mauvais temps. Par ailleurs sa signalétique faible ne permet pas le contrôle des flux d'usagers qui sont totalement laissés libres de parcourir l'entièreté de la plage. En recréant **un cheminement à l'identité forte** (béton balayé, larg. 1m50) on suggère fortement (sans pour autant l'imposer) le chemin à parcourir. **De fait on ne se trouve plus sur une plage mais sur un espace naturel** avec des cheminements qui le parcourent, modifiant alors totalement le regard de l'utilisateur sur le lieu qui tendra davantage à le respecter en tant que tel.



- A Ponton en bois sur pilotis
- B Cheminement en béton balayé blanc
- C Frayère à poissons en poteaux de bois verticaux (stabilisation des flux/reflux d'eau, zone refuge pour la biodiversité)
- D Reconquête des berges par la flore (Saules, Plantes semi-aquatiques diverses...)

03 DOCUMENTS GRAPHIQUES

● PLANS & DIMENSIONNEMENT DES OUVRAGES

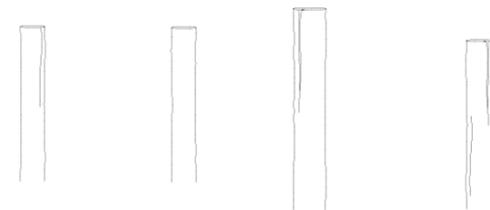
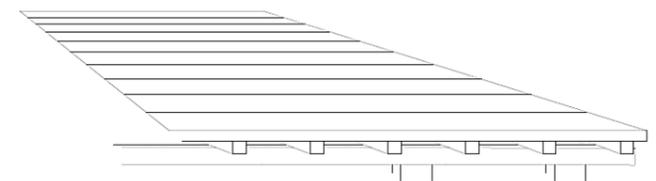
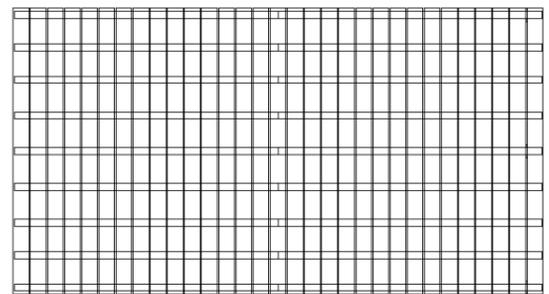
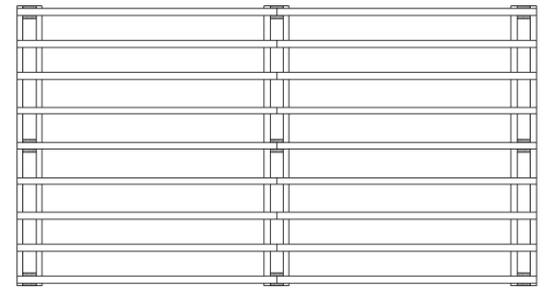
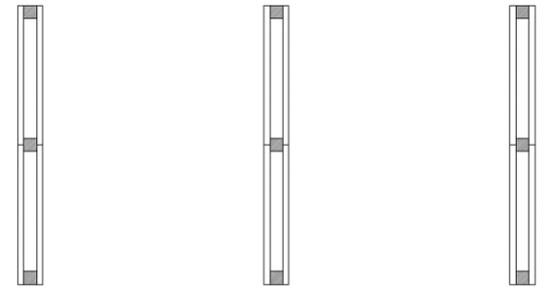


A Ponton en bois sur pilotis

B Cheminement en béton balayé blanc

C Frayère à poissons en poteaux de bois verticaux
(stabilisation des flux/reflux d'eau, zone refuge pour la biodiversité)

D Reconquête des berges par la flore
(Saules, Plantes semi-aquatiques diverses...)



IMAGES DE REFERENCE



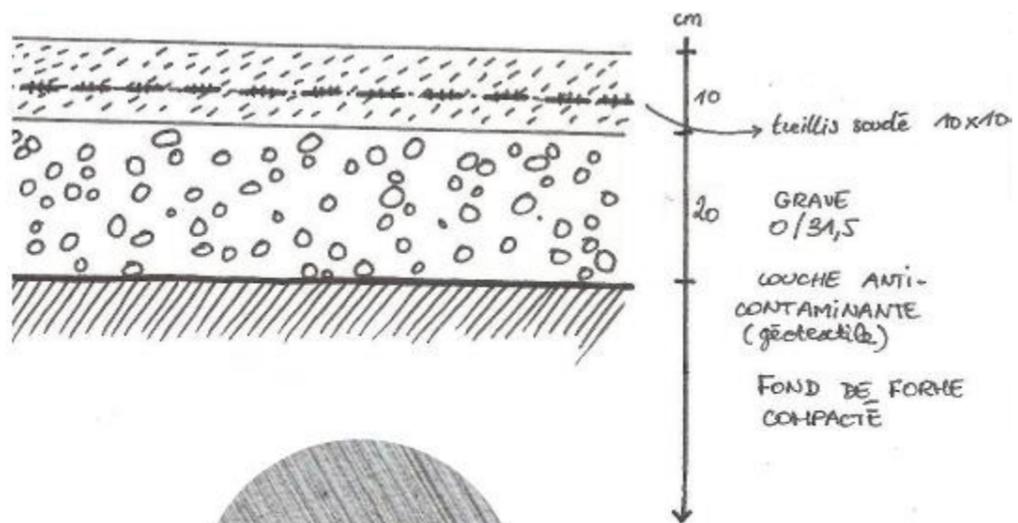
Crédits photo | -lien-

01 / A



Crédits photo | -lien-

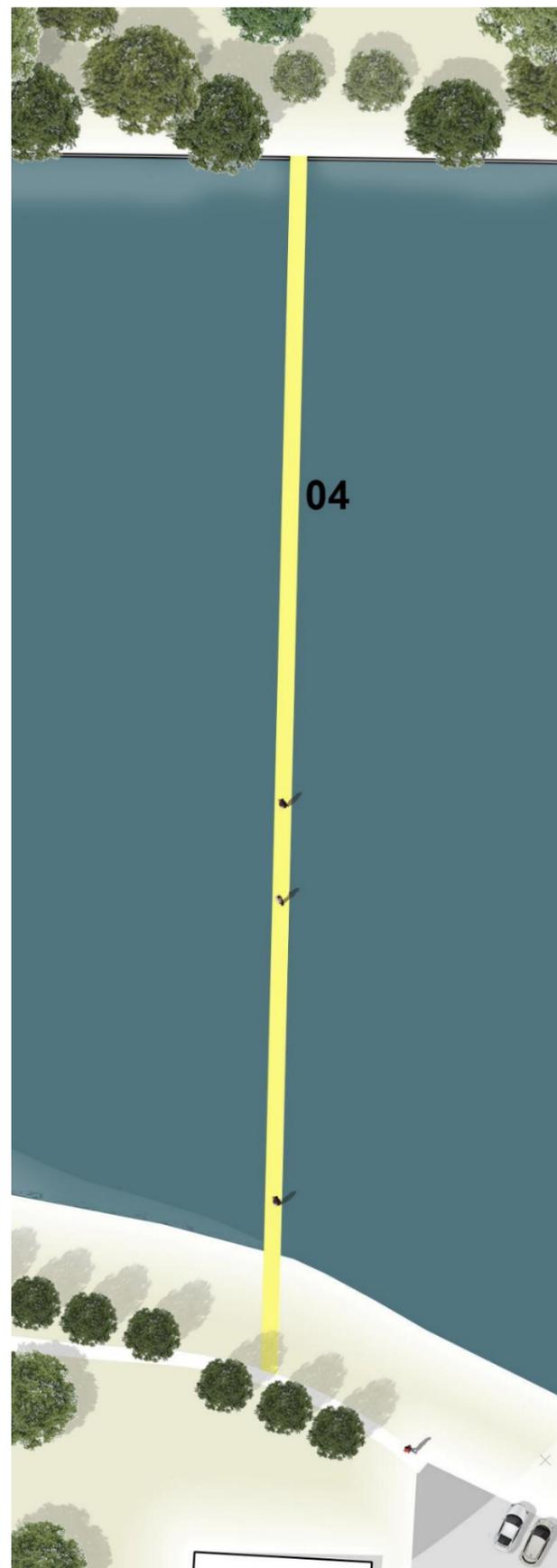
02 / C



03 / B
Cheminement en
béton balayé



04 PROTOTYPE



Crédits photo | *Le Journal du Design* -lien-

UN PONTON MODULAIRE EN CUBES FLOTTANTS EST TRÈS SOUPLE ET TRÈS ROBUSTE. VOUS POUVEZ LE PERSONNALISER GRÂCE À UN LARGE CHOIX D'ACCESSOIRES, DE PASSERELLES ET DE GARDE-CORPS.

Les cubes flottants modulaires sont réalisés en polyéthylène haute densité soufflé.

Ils se déclinent en 3 modèles : cube simple, cube double, et cube double à franc-bord bas.



	Dimensions	Poids	Flottaison	# Réf.
A.	50cm x 50cm x 40cm	6.5 kg	87.5 kg	SDS-01010
B.	50cm x 100cm x 40cm	11.0kg	175.5 kg	SDS-01040
C.	50cm x 100cm x 25cm	9.5kg	110.0 kg	SDS-01050

Au vu de l'adaptabilité de la proposition et de sa relative complexité, son chiffrage est donné à titre indicatif :

+ 3 × 200 cubes SunnyDock de 50x50cm (pour 100m de long. totale et 1m50 de larg.) dont jointures et fixations aux berges

600 × 35€

+ film étirable jaune 0,45x270m

2 × 15,5€

+ env. 800 vis inoxydables (fix. du film)

Total

env. 22 000 €

Le prototype du projet s'inspire de l'œuvre de **Christo et Jeanne-Claude** sur le lac d'Iseo en Italie (cf. ci-contre - *The Floating Piers*, 2016). Pour achever l'ambition générale du projet se voulant être la recouture des deux rives de l'Allier au niveau de la plage des Pâlisces, on proposera la création d'un **chemin piétonnier temporaire** partant de l'embranchement (au niveau de la digue à proximité du pont rive gauche) et ralliant la rive droite de manière parallèle au pont. De couleur vive et de largeur fixe (1m), sa légère mouvance en fonction des courants due à sa flottaison renvoie le message du domptage de l'Allier mais avec une certaine humilité et une fragilité.

Du fait du caractère « magistral » du prototype (effet escompté pour permettre sa distinction et susciter l'interrogation des passants), mais compte-tenu du tempérament de l'Allier, il pourra être envisagé une réutilisation d'année en année durant la période estivale (période la plus calme de la rivière) pouvant compenser à terme son coût significativement élevé.

Dans l'optique de diminuer le coût global et l'impact environnemental dû à l'utilisation de film plastique, peut être envisagée l'utilisation de *peinture jaune* en alternative afin de peindre chacun des blocs flottants. ↓

